

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 décembre 2015**

Délibération n° 2015-0929

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron - Caluire et Cuire - Décines Charpieu - Ecully - Feyzin - Fontaines sur Saône - Givors - Grigny - La Mulatière - Lyon - Meyzieu - Neuville sur Saône - Saint Fons - Oullins - Pierre Bénite - Rillieux la Pape - Saint Genis Laval - Saint Priest - Vénissieux - Vaulx en Velin - Villeurbanne

objet : Contrat de ville métropolitain - Financement des équipes projet politique de la ville et des actions - Conventions de participation financière - Année 2015

service : Direction générale déléguée aux territoires et à la cohésion métropolitaine - Direction de la politique de la ville

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Le Faou

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 24 novembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : lundi 14 décembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beauteemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Belaziz (pouvoir à M. Kabalo), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Buffet (pouvoir à M. Barret), Denis (pouvoir à Mme Frier), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Gascon (pouvoir à Mme Corsale), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Servien (pouvoir à M. Diamantidis), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

Conseil du 10 décembre 2015**Délibération n° 2015-0929**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Contrat de ville métropolitain - Financement des équipes projet politique de la ville et des actions - Conventions de participation financière - Année 2015**

service : Direction générale déléguée aux territoires et à la cohésion métropolitaine - Direction de la politique de la ville

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 novembre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 est venue renouveler le cadre d'intervention de la politique de la ville en redéfinissant la géographie prioritaire et les outils d'intervention. Le contrat de ville métropolitain, signé le 2 juillet 2015 par la Métropole de Lyon, l'État, la Région, les 24 Communes concernées, la Caisse d'allocations familiales de Lyon, le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), les bailleurs sociaux, la Caisse des dépôts et consignations, a formalisé le nouveau cadre partenarial d'action autour de la politique de la ville. Celui-ci couvre la période 2015/2020.

Dans le cadre du contrat de ville métropolitain, sont mises en place des équipes projet politique de la ville. Elles ont en charge, sur chaque quartier de la géographie prioritaire de la politique de la ville, de définir et mettre en œuvre un projet de territoire qui intègre les dimensions urbaines, économiques et sociales.

A ce titre, les équipes projet politique de la ville sont co-mandatées et cofinancées par la Commune concernée, la Métropole, l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) ou l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) pour les territoires qui ont un conventionnement avec cette dernière, et ce pour la durée du contrat de ville métropolitain 2015-2020.

Le financement des équipes projet politique de la ville prend en compte les postes de directeur de projet, d'agents de développement habitat, gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP), de chargés de mission de développement économique, d'insertion ainsi que des actions d'évaluation du contrat, de communication et d'appui à la concertation.

Le présent rapport examine tout d'abord les postes de directeurs de projets portés par la Métropole. Sont ainsi concernées les Communes de Bron, Décines Charpieu, Fontaines sur Saône, Neuville sur Saône, Lyon, Meyzieu, Oullins, Saint Fons, Pierre Bénite, Rillieux la Pape, Saint Priest, Vaulx en Velin, Vénissieux et Villeurbanne.

Il concerne ensuite le financement des postes portés par les Communes et par l'association ALLIES PLIE, et le financement des actions de communication, de concertation et d'évaluation du contrat de ville. Les Communes impliquées sont les suivantes : Bron, Caluire et Cuire, Décines Charpieu, Écully, Feyzin, Givors, Grigny, La Mulatière, Lyon, Meyzieu, Neuville sur Saône, Oullins, Saint Fons, Pierre Bénite, Rillieux la Pape, Saint Genis Laval, Saint Priest, Vaulx en Velin, Vénissieux, Villeurbanne et le Grand parc de Miribel-Jonage.

Le présent rapport précise des coûts annuels estimatifs. Dans le cas où un poste ne serait occupé qu'une partie de l'année, le coût retenu serait recalculé *au prorata* du temps de travail effectif.

Afin de formaliser les engagements financiers de chacun des partenaires, des conventions annuelles de participation ont vocation à être signées entre la Métropole et les Communes concernées.

Les participations financières de l'ACSE et de l'ANRU feront l'objet la part de la Métropole de dossiers particuliers de demandes de subventions auprès des services de l'État.

1/ Les postes de directeurs de projet sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole de Lyon

Les directeurs de projet ont pour mission de rendre compte de la mise en œuvre des objectifs définis dans la convention d'application locale du contrat de ville métropolitain aux trois mandants, à savoir la Commune, la Métropole, l'État.

Les coûts des postes affichés par la Métropole comprennent la rémunération principale, les primes, l'ensemble des charges salariales et patronales ainsi que les frais de déplacements éventuels. Le coût prévisionnel annuel des directeurs de projet varie en fonction de l'indice de traitement et des frais spécifiques liés aux postes.

Le montage financier prévisionnel pour l'année 2015 s'établit comme suit :

Directeurs de projet portés par la Métropole - Année 2015

Communes	Postes financés	Coût estimé (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (ANRU, ACSE) (en €)	Commune (en €)
Bron Terrailon	Directrice de projet	59 534	36	21 255	17 024	21 255
Bron Parilly	Directrice de projet	62 929	34	21 081	20 767	21 081
Meyzieu	Directrice de projet	60 402	50	30 201	0	30 201
Décines Charpieu	Directrice de projet	47 232	50	23 616	0	23 616
Saint Fons	Directrice de projet	65 132	50	32 566	0	32 566
Saint Priest centre	Directeur de projet	66 086	34	22 286	21 514	22 286
Saint Priest Bel Air	Directeur de projet	66 530	37	24 348	17 834	24 348
Vaulx en Velin	Directeur de GPV	39 266	33	13 154	12 958	13 154
Vénissieux	Directeur de GPV	84 824	50	42 589	12 235	30 000
Neuville sur Saône et Fontaines sur Saône	Directrice de projet	35 416	37	13 112	9 193	13 111
Oullins	Directrice de projet	58 634	50	29 317	0	29 317
Pierre Bénite	Directrice de projet	14 744	50	7 372	0	7 372
Rillieux la Pape	Directrice de projet	69 176	50	34 588	0	34 588
Lyon 1° / 3° / 7°	Directrice Mission Quartiers Anciens	80 591	50	40 296	0	40 295
Lyon 8°	Directrice adjointe Mission Entrée Est	66 101	41	27 428	11 246	27 427
Lyon 9°	Directeur GPV Duchère	75 796	43	32 624	10 549	32 623
Lyon 9°	Directeur adjoint GPV Duchère	68 943	43	29 812	9 320	29 811
Communes	Postes financés	Coût estimé (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (ANRU, ACSE) (en €)	Commune (en €)
Villeurbanne	Directrice adjointe	58 000	50	29 000	0	29 000

TOTAL	1 079 336	44	474 645	142 639	462 051
--------------	------------------	-----------	----------------	----------------	----------------

2/ Les postes de directeurs de projet et membres des équipes projet politique de la ville sous maîtrise d'ouvrage des Communes

Dans la continuité de la contractualisation antérieure autour de la politique de la ville et du nouveau contrat de ville métropolitain, les Communes portent des équipes projet pluridisciplinaires. Elles sont constituées d'agents de développement, de chargés de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) et d'un secrétariat. Elles mènent également, selon les quartiers, des actions d'évaluation du contrat de ville, de communication et de concertation.

Par Commune, est détaillée pour l'année 2015, dans les tableaux suivants, la liste des postes et des actions concernées :

Directeurs de projet portés par les communes - Année 2015

Communes	Postes financés	Coût estimé 2015 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (ANRU, ACSE) (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Bron	Agent de développement social Parilly	58 000	35	19 500	19 000	19 500	0
	Secrétaire EMOUS Parilly	29 000	33	14 500	0	14 500	0
	Agent de développement GSUP Parilly	32 000	33	11 200	9 600	11 200	0
	Agent de développement habitat Terrailon	48 000	33	16 000	16 000	16 000	0
	Agent de développement social Terrailon	53 900	33	17 967	17 966	17 967	0
	Chargé de GSUP Terrailon	33 504	33	11 057	11 057	11 390	0
	Secrétaire EMOUS Terrailon	28 000	50	14 000	0	14 000	0
	Communication et concertation	36 000	29	10 600	7 800	10 600	7 000
	Sous total	318 404	36	114 824	81 423	115 157	7 000
Feyzin	Directeur de projet cadre de vie - habitat	41 185	33	13591	0	27594	0
	Agent de développement GSUP	12 109	33	3 994	0	8 115	0
	Chargé de mission politique ville	21 773	33	7 187	0	14 586	0
	Sous total	75 067	33	24 772	0	50 295	0
Grand parc Miribel Jonage	Directeur du développement	17 580	32	5 680	5 197	0	6 703
	Agent de développement	44 320	32	14 320	13 103	0	16 897
	Sous total	61 900	32	20 000	18 300	0	23 600

Communes	Postes financés	Coût estimé 2015 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (ANRU, ACSE) (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Meyzieu	Communication concertation	3 000	50	1 500	0	1 500	0
	Sous total	3 000	50	1 500	0	1 500	0
Saint-Fons	Secrétaire assistante	32 772	50	16 386	0	16 386	0
	Agent de développement	48 439	33	16 227	15 985	16 227	0
	Chargé de mission développement social	29 256	34	9 801	9 654	9 801	0
	Chargé de mission habitat	6 590	50	3 295	0	3 295	0
	Chargé de mission renouvellement urbain	34 801	42	14 617	5 568	14 616	0
	Communication concertation	18 000	26	4 600	4 800	4 600	4 000
	Sous total	169 858	38	64 926	36 007	64 925	4 000
Saint-Priest	Chargé de GSUP	37 322	35	13 063	11 197	13 062	0
	Communication ORU	55 000	29	16 121	8 800	27 339	2 740
	Sous total	92 322	32	29 184	19 997	40 401	2 740
Vaulx en Velin	Chargé de mission volet urbain	43 755	33	14 439	11 814	17 502	0
	Chargé de mission volet habitat/GUSP	48 210	33	15 909	13 017	19 284	0
	Chargé de développement quartier Sud	22 674	33	7 482	6 122	9 070	0
	Chargé de développement Quartier Est, centre ville	30 370	33	10 022	8 200	12 148	0
	Agent de développement secteur Mas du Taureau, Pré de l'Herpe	25 353	33	8 367	6 845	10 141	0
	Chargé de développement Grolières Noirettes	23 163	33	7 644	6 254	9 265	0
	Chargé de communication concertation	45 100	33	14 883	12 177	18 040	0
	Chargé de communication de proximité	48 420	33	15 979	13 073	19 368	0
	Chargé de développement éducation culture campus	17 200	33	5 676	4 644	6 880	0
	Chargé de développement citoyenneté, LCD, accès au droit	27 950	33	9 224	7 547	11 179	0
	Chargé de développement ingénierie développement social	17 200	33	5 676	4 644	6 880	0
	Chargé de mission économie-emploi	12 900	33	4 257	3 483	5 160	0

Communes	Postes financés	Coût estimé 2015 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (ANRU, ACSE) (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Vaulx en Velin (suite)	Agent de développement spécialisé/Médiateur	30 510	33	10 068	8 238	12 204	0
	Agent de développement spécialisé/Médiateur	33 485	33	11 050	9 041	13 394	0
	Agent de développement spécialisé/Médiateur	30 734	33	10 142	8 298	12 294	0
	Chargé de mission/ZFU	40 920	25	10 230	0	30 690	0
	Assistante du directeur	23 751	73	17 338	6 413	0	0
	Communication GPV	90 000	33	29 700	22 500	37 800	0
	Sous total	611 695	34	208 086	152 310	251 299	0
Vénissieux	Agent de développement	54 483	35	19 070	8 172	27 241	0
	Agent de développement	41 880	35	14 658	6 282	20 940	0
	Agent de développement	47 537	35	16 639	7 130	23 768	0
	Agent de développement	47 410	35	16 594	7 111	23 705	0
	Directrice adjointe	52 212	35	18 274	7 832	26 106	0
	Chargé de mission/ZFU	52 037	21	11 000	0	41 037	0
	Sous total	295 559	33	96 235	36 527	162 797	0
Neuville sur Saône	Agent de développement	43 625	38	16 578	14 396	12 651	0
	Sous total	43 625	38	16 578	14 396	12 651	0
Oullins	Secrétariat	31 300	50	15 650	0	15 650	0
	Adjoint à la directrice de projet	49 100	34	16 550	16 000	16 550	0
	Sous total	80 400	40	32 200	16 000	32 200	0
Grigny	Chef de projet	66 000	38	25 000	10 000	31 000	0
	Sous total	66 000	38	25 000	10 000	31 000	0
Saint-Genis-Laval	Chef de projet	44 608	33	14 869	13 900	15 839	0
	Assistante administrative et comptable	14 057	25	3 514	0	10 543	0
	Sous total	58 665	31	18 383	13 900	26 382	0
La Mulatière	Chef de Projet	51 176	50	25 500	0	25 676	0
	Sous total	51 176	50	25 500	0	25 676	0
Givors	Assistante de direction	35 839	50	17 920	0	17 919	0
	Chargé de mission territorial Plaines, référent GSUP, santé et logement, coordinateur CLSPD	47 648	42	20 000	0	27 648	0
	Directeur adjoint du contrat de ville	39 805	48	19 000	0	20 805	0
	Chargé de mission territorial les Vernes, référent culture et réussite éducative	52 462	48	25 000	0	27 462	0
	Sous total	175 754	47	81 920	0	93 834	0

Communes	Postes financés	Coût estimé 2015 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (ANRU, ACSE) (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Pierre Bénite	Agent développement habitat et GSUP	27 489	33	9 163	9 163	9 163	0
	Mobilisation des habitants et élaboration du contrat de ville	14 500	21	3 000	6 000	5 500	0
	Sous total	41 989	29	12 163	15 163	14 663	0
Caluire et Cuire	Chef de projet	59 000		10 000	0	49 000	0
	Sous total	59 000	17	10 000	0	49 000	0
Rillieux la Pape	Chargé de mission ZFU	51 076	29	14 812	0	36 264	0
	Assistante administrative et financière	36 242	50	18 121	0	18 121	0
	Secrétaire	32 445	50	16 222	0	16 222	0
	Agent développement éco	46 618	32	14 918	0	31 700	0
	Agent développement Est	22 659	50	11 330	7 477	3 852	0
	Agent développement Ouest	48 169	50	24 085	15 896	8 189	0
	Directeur adjoint	49 055	50	24 528	16 188	8 339	0
	Mobilisation des habitants	27 000	11	2 970	0	24 030	0
	Plan de communication	39 157	50	19 579	0	19 579	0
	Sous total	352 421	42	146 563	39 561	166 296	0
Ecully	Chef de projet politique de la ville	53 000	19	10 000	0	43 000	0
	Sous total	53 000	19	10 000	0	43 000	0
Lyon	Chargé de mission territorial Lyon 1er	53 000	50	26 500		26 500	0
	Chargé de mission territorial Lyon 1er	55 000	35	19 400	16 200	19 400	0
	Chargé de mission territorial Lyon 1er	57 000	50	28 500		28 500	0
	Chargé de mission territorial Lyon 3°	41 300	35	14 650	12 000	14 650	0
	Chargé de mission DSL	42 800	33	14 266	0	28 534	0
	Chef de projet territorial Lyon 7°	61 000	35	21 500	18 000	21 500	0
	Chargé de communication Lyon 7°	51 700	50	25 850	0	25 850	0
	Chargé de mission territorial Lyon 8°	47 000	50	23 500	0	23 500	0
	Chargé de mission territorial Lyon 8°	50 000	50	25 000	0	25 000	0
	Chargé de mission territorial Lyon 8°	54 000	36	19 400	15 200	19 400	0
	Chargé de mission territorial Lyon 8° (en cours de recrutement)	27 000	35	9 450	8 100	9 450	0

Communes	Postes financés	Coût estimé 2015 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (ANRU, ACSE) (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Lyon (suite)	Chargé de communication Lyon 8°	50 600	36	18 300	14 000	18 300	0
	Chargé de mission économique Lyon 9°	28 500	35	9 975	8 550	9 975	0
	Chargé de mission territorial Lyon 9°	43 000	50	21 500	0	21 500	0
	Chargé de mission territorial Lyon 9°	50 000	45	22 250	5 500	22 250	0
	Chargé de mission territorial Lyon 9°	53 200	45	23 674	5 852	23 674	0
	Responsable de communication Lyon 9°	54 000	45	24 030	5 940	24 030	0
	Chargé de communication Lyon 9°	48 800	45	21 716	5 368	21 716	0
	Mission de coopération culturelle	163 385	14	22 500	15 000	125 885	0
	Enquêtes écoute habitants	100 000	33	33 000	29 000	38 000	0
	Concertation et Communication 8° Entrée Est	40 000	50	20 000	0	20 000	0
	Communication CUCS lettres info quartier	30 000	50	15 000	0	15 000	0
	Sous total	1 201 285	38	459 961	158 710	582 614	0
Villeurbanne	Directrice de projet	69 370	50	34 685	0	34 685	0
	Agent de développement territorial - Quartier St Jean/Monod	56 670	50	28 335	0	28 335	0
	Agent de développement territorial - Quartiers Buers	51 930	50	25 965	0	25 965	0
	Agent de développement territorial - Quartier du Tonkin	57 120	50	28 560	0	28 560	0
	Agent de développement territorial - Quartier des Brosses	61 000	50	30 500	0	30 500	0
	Sous total	296 090	50	148 045	0	148 045	0
TOTAL GENERAL		4 107 209	38	1 545 840	612 294	1 911 735	37 340

Le poste porté par l'Association ALLIES PLIE est un poste de chargé de mission zone franches urbaines sur Lyon 9°. Le coût du poste et le plan de financement sont les suivants :

Postes financés	Coût estimé 2015 (en €)	Taux Métropole (en %)	Participations financières			
			Métropole (en €)	Etat (ANRU, ACSE) (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (Région) (en €)
Chargé de mission ZFU Lyon 9ème	78 000	29	23 000	12 000	29 425	13 575
TOTAL	78 000	29	23 000	12 000	29 425	13 575

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - le remboursement des frais des équipes-projet politique de la ville, des actions d'évaluation, de communication, de concertation gérées par les Communes et l'association ALLIES PLIE pour un montant prévisionnel global maximum en 2015 de 4 107 209 €,

b) - l'attribution de subventions aux Communes, l'association ALLIES PLIE et le Grand parc Miribel Jonage, d'un montant prévisionnel global maximum de 1 568 840 €, soit une dépense prévisionnelle maximum répartie de la manière suivante :

- Bron :	114 824 €,
- Caluire et Cuire :	10 000 €,
- Ecully :	10 000 €,
- Feyzin :	24 772 €,
- Givors :	81 920 €,
- Grand parc Miribel Jonage :	20 000 €,
- Grigny :	25 000 €,
- La Mulatière :	25 500 €,
- Lyon :	459 961 €,
- Meyzieu :	1 500 €,
- Neuville sur Saône :	16 578 €,
- Oullins :	32 200 €,
- Pierre Bénite :	12 163 €,
- Rillieux la Pape :	146 563 €,
- Saint Fons :	64 926 €,
- Saint Genis Laval :	18 383 €,
- Saint Priest :	29 184 €,
- Vaulx en Velin :	208 086 €,
- Vénissieux :	96 235 €,
- Villeurbanne :	148 045 €,
- Association ALLIES PLIE :	23 000 €.

c) - les conventions financières à conclure avec l'ensemble des Communes et des entités concernées.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer lesdites conventions.

3° - **Prend** acte du montant prévisionnel des remboursements à encaisser sur les coûts 2015 des postes de directeurs de projet gérés par la Métropole de Lyon, de la part de :

- l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) pour un montant de 124 806 €,
- l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) pour un montant de 17 834 €,
- des Communes concernées pour un montant de 462 051 €.

4° - **Autorise** monsieur le Président à solliciter, auprès de l'ANRU, de l'ACSE et des Communes, les subventions au taux maximum pour le financement des directeurs de projet sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole de Lyon pour les montants suivants :

- l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) :	124 806 €,
- l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) :	17 834 €,
- Bron :	42 335 €,
- Meyzieu :	30 201 €,
- Décines Charpieu :	23 616 €,
- Saint Fons :	32 566 €,
- Saint Priest :	46 634 €,
- Vaulx en Velin :	13 154 €,
- Vénissieux :	30 000 €,
- Neuville sur Saône et Fontaines sur Saône :	13 111 €,
- Oullins :	29 317 €,

- Pierre Bénite :	7 372 €,
- Rillieux la Pape :	34 588 €,
- Lyon :	130 156 €,
- Villeurbanne :	29 000 €.

5° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - comptes 62875 - fonction 52 - opération n° 0P17O4521.

6° - Les recettes correspondantes seront encaissées sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2015 - comptes 6419 - fonction 52 - opération n° 0P17O4521.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2015.